

05 juin 2008

N°20 – 2008

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Beat Werder** +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +33 (0)1 46 98 72 17

Head of Investor Relations

SCOR fait un don de USD 200 000 en faveur de la province de Sichuan ravagée par un tremblement de terre et de la Birmanie dévastée par un cyclone

Le groupe SCOR a fait un don de USD 200 000 aux Nations-Unies suite aux catastrophes naturelles qui ont dévasté de façon dramatique une province chinoise et la Birmanie. Par l'intermédiaire de son Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), l'ONU est très active en matière de coordination et d'allocation d'aide humanitaire aux populations sinistrées.

En tant que membre du Pacte mondial de l'ONU et acteur clé de la réassurance, SCOR est très sensible au rôle que peut jouer le monde des entreprises en matière d'aide humanitaire et de reconstruction. En effet, SCOR et ses salariés sont particulièrement conscients des risques provoqués par les catastrophes naturelles et s'engagent à limiter les pertes humaines et matérielles en favorisant l'accès des assurances dans les zones à hauts risques, notamment dans les pays en développement.

Cinquième réassureur mondial, SCOR compte 3 500 clients grâce à ses six hubs nouvellement créés à Paris, Zurich, Cologne, Londres, Singapour et New York et à ses 49 implantations géographiques regroupant 1 581 experts répartis sur les cinq continents. Sur le continent asiatique, le Groupe possède sept bureaux, notamment à Pékin et à Bangkok.

*
* *

SCOR SE1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 Euros

05 juin 2008

N° 20 – 2008

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0154 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 Euros